

## PUBLICATIONS

### SOIRÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le CCAS et la MAISON POUR TOUS vous invitent à une soirée intergénérationnelle CONTES ET LEGENDES DE PAQUES à Ebersheim avec la CONTESSE LUCIOLE **vendredi 7 avril 2017 à 17h30** à la salle de la mairie avec participation interactive du public (ouvert à tous, en famille : enfants, parents, grands-parents...)  
Entrée gratuite.  
Pot convivial en fin de spectacle (18h30).

### INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLES

Les inscriptions à l'école maternelle concernent les enfants nés en 2014, ainsi que les nouveaux venus à Ebersheim nés en 2012 et 2013. Les parents concernés doivent venir retirer un dossier d'inscription à la mairie et convenir d'un rendez-vous pour se présenter à l'école maternelle à une des dates suivantes :

- Le jeudi 27 avril 2017
- Le jeudi 04 mai 2017
- Le vendredi 11 mai 2017

### OSCHTERPUTZ « Nettoyage de printemps » à la Salle polyvalente

Comme chaque année, **le vendredi 14 Avril à partir à 8h00** aura lieu le nettoyage de printemps à la salle polyvalente, venez nombreux !

### SMICTOM : rattrapage de collecte

Le rattrapage de collecte des bacs gris en raison du jour férié **du vendredi 14 avril 2017** seront collectés **le samedi 15 avril 2017**.

### ELECTIONS

Présidentielles : 23 avril et 07 mai 2017  
Législatives : 11 juin et 18 juin 2017

#### DEPLACEMENT DU BUREAU DE VOTE A LA SALLE POLYVALENTE

A partir des prochaines élections, le bureau de vote est déplacé au centre socio-culturel Ignace Heinrich. Il n'y aura donc plus de bureau de vote en mairie.

Ce changement fait suite à l'augmentation de la population de la commune et du nombre de votants. Il y aura désormais deux bureaux de vote, les deux seront au sein de la salle polyvalente. La nouvelle carte d'électeur que vous recevrez vous indiquera votre numéro de bureau tenant compte de la première lettre de votre nom : de A à K (inclus) pour le bureau 1, et de L à Z pour le bureau 2.

Pour voter, n'oubliez pas votre pièce d'identité ! Cette dernière est obligatoire afin de pouvoir glisser un bulletin dans l'urne. La carte d'électeur ne suffit pas.